



VIA

WEALTH MANAGEMENT

15' pour... sortir de vos Fonds Euros

Jeudi 3 décembre 2020



Sommaire



- **Définition** d'un Fonds Euros
- Le **mécanisme** de fonctionnement
- Pourquoi faut-il en **sortir** ?
- Comment **réinvestir** les sommes ?
- **VIA** en chiffres
- Q&A



Définition d'un Fonds Euros

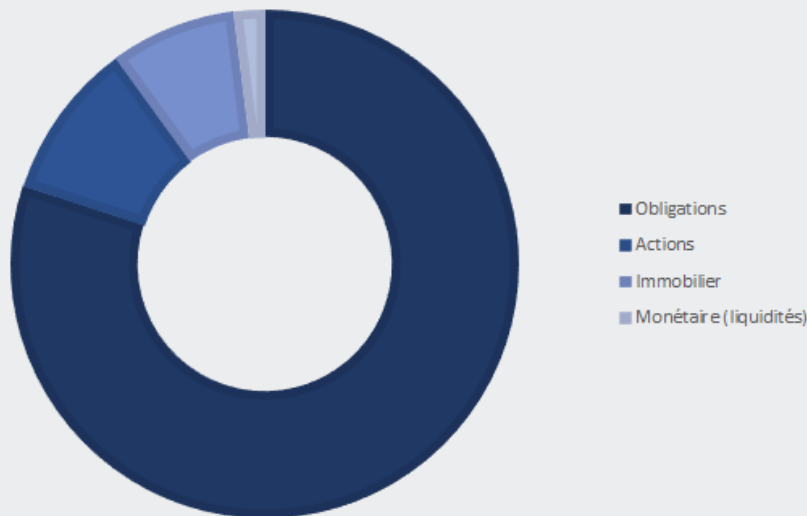
Le fonds en euros est un **support d'investissement** géré par les compagnies d'assurance au sein des contrats d'assurance-vie et des contrats de capitalisation.

Le fonds en euros est à dissocier de l'assurance-vie elle-même.

Le fonds en euros étant le **contenu** et l'assurance vie le **contenant**.



Le mécanisme de fonctionnement



La composition de la plupart des fonds en euros est la suivante :

Géré par l'assureur dont l'épargne du souscripteur rejoint l'actif, le fonds en euros est majoritairement investi sur des **emprunts d'État** (obligations dites "souveraines") et des **obligations d'entreprises** (dites "corporate"). Le reste (20 à 40 % selon les fonds) étant investi en **actions**, **immobilier** ou **produits dérivés**. Cette part plus risquée est destinée à booster le rendement. Mais comporte aussi des risques.



Pourquoi faut-il en sortir ?

1) Historiquement :

Le fonds en euros est un produit unique au monde qui permet à l'État de financer son fonctionnement et aux épargnants d'avoir un capital et parfois même un rendement garanti.

2) Les taux obligataires :

L'incidence de la baisse des taux obligataires n'est pas nouvelle. Elle perdure depuis plusieurs années, venant baisser les rendements des fonds en euros.



Pourquoi faut-il en sortir ?

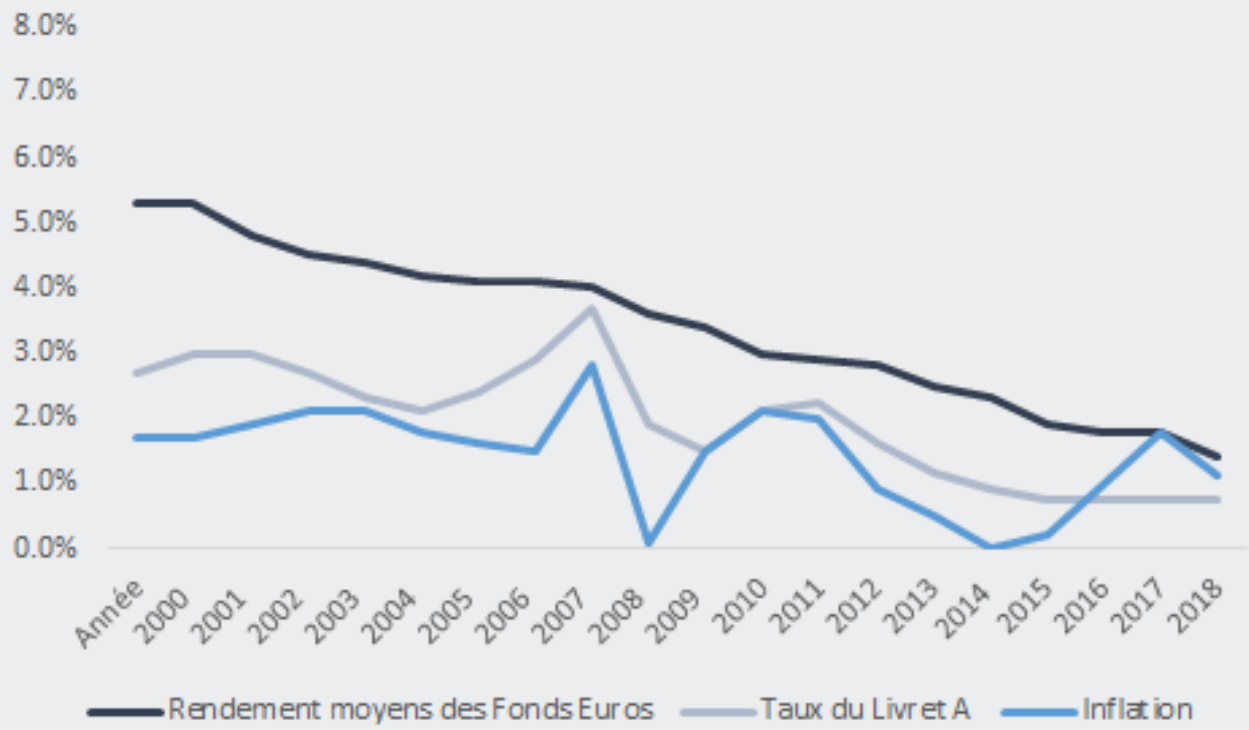
3) La loi Sapin 2 :

C'est la fin d'un système. La loi Sapin 2 a vocation à protéger les compagnies d'assurance contre une crise financière systémique suite à un mouvement de panique chez les épargnants.

l'Etat aura la possibilité de bloquer les retraits des assurances-vie tout comme le versement des intérêts.



Pourquoi faut-il en sortir ?



Les fonds en euros ont connu **une baisse de leurs rendements** ces 20 dernières années en raison de la **baisse des taux obligataires** qui composent l'essentiel de leur rémunération.



Comment réinvestir les sommes ?

Plusieurs alternatives existent en fonction des objectifs recherchés :

- Privilégier la **succession** : Quitte à assumer un peu de risque, souscrire à **des contrats en unités de compte**.
- Privilégier la **retraite** : basculer sur des PER et profiter d'une **gestion profilée**.
- Privilégier la **rente** : basculer sur des fonds immobiliers comme de la **SCPI, SCI...**



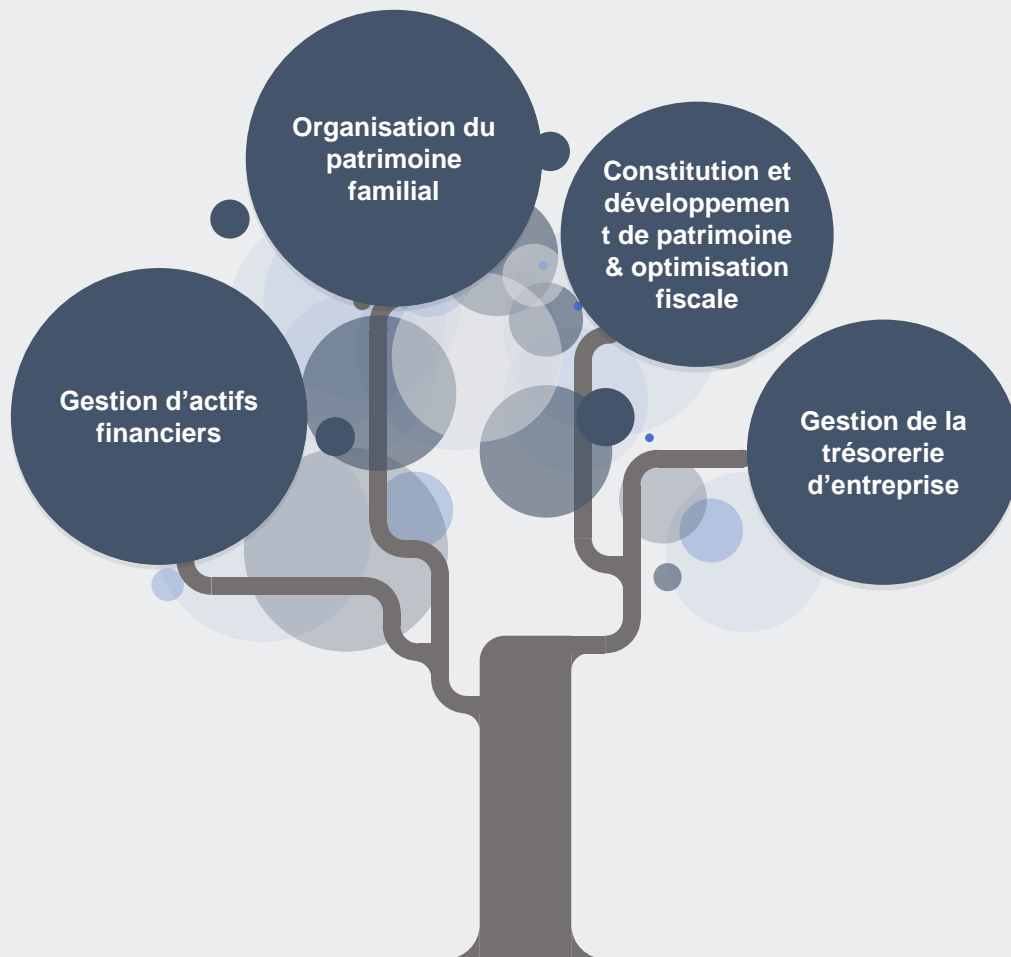
VIA en chiffres



- Plus de **10 ans d'expérience**
- **40 conseillers**
- **1,500 clients** répartis dans **15 pays**
- Plus de **250 millions d'euros sous gestion**
- **Profil des associés** : Notaires, fiscalistes, banquiers privés, ingénieurs financiers ...



Nos métiers





Vos interlocuteurs



Stéphane Molère

Associé

+33 6 82 72 15 90

s.molere@via-ap.com



Joseph Zelhof

Associé

+33 6 31 05 30 31

j.zelhof@via-ap.com